

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER BARLET-CENTRE / FAUBOURG DE CAMBRAI

Date	MARDI 4 JUIN 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	HÔTEL DE VILLE – SALLE BASSE

Etaient présents :

- M Maxime DECUPPER-LAUD, adjoint au maire, en charge des quartiers « Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai » et « Entre 2 Scarpe » ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;

- M Gérard BAILLIET ; Mme Maryse CARLIER ; Mme Bénédicte CASIER ; M Thomas CLARISSE ; Mme Dominique COURTOIS ; M Pierre DUBEAUX ; M Nicolas FROIDURE ; Mme Myriam GLABS ; M Aurélien KLUZIAK ; M Claude-Franck LEROY ; Mme Fabienne LOYEZ ; Mme Gisèle TAMAKLOE et Mme Marie Paule VENVILLE, membres du conseil de quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai

Etaient excusés :

- Mme Sylvie DEBREYNE et M Lucas PLOUVIER, membres du conseil de quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai

Etaient absents :

- M Khalid AIT LASRI et Mme Laurie GROS-TURZ, membres du conseil de quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai

1 INFORMATION

• Réunion publique d'information : projet immobilier rue de la Tour de Bourgogne

A la demande de la ville, l'Agence Perrissin & Saily présentera son projet du « petit moulin » lors d'une réunion publique d'information le Mardi 18 Juin 2024 à 18H30 aux salles d'Anchin, salle Robert de Douai (1^{er} étage). Le projet qui se situera au niveau de l'ancienne jardinerie rue de la Tour de Bourgogne/ cour Agnard prévoit la création de nouveaux logements, d'entrepôts et de commerces.

• Réunion publique d'information : Travaux ligne B BHNS rue de Paris

Les travaux pour la réalisation de la ligne B du bus à haut niveau de service (BHNS) du Douaisis va impliquer la reconstruction complète de la rue de Paris (section rue Godin- rue des Clarisses). Le chantier démarrera le 10 juillet prochain et se poursuivra par l'aménagement du reste de la rue de Paris. Afin de présenter à la population le projet, le planning prévisionnel des travaux et leurs modalités, une réunion publique d'information est organisé le Jeudi 13 Juin 2024 à 19H00 dans la salle Gothique de l'Hôtel de ville.

• Ouverture des toilettes publiques place Schuman

Les travaux des toilettes publiques de la place Schuman sont terminés, un bureau de contrôle doit encore passer pour attester de la conformité électrique. L'ouverture est prévue au plus tôt dans la semaine 24 avec une programmation horaire de 7H00 à 20H00. Comme les élus s'y étaient engagés, ils proposent de faire un point avec les riverains dans un mois si des nuisances étaient constatées afin de mettre en place des mesures adaptées. Pour rappel, en plus d'être auto-nettoyante, un prestataire passe tous les jours pour contrôler et nettoyer si nécessaire, tout comme l'agent propreté du secteur qui vérifie quotidiennement l'état des installations et des abords.

• Plan LED 2024

Les lampadaires de 44 rues, ruelles, places et cours du quartier passeront en LED au courant du 2nd semestre 2024, ce qui permettra de maintenir l'éclairage toute la nuit. De manière plus générale, il est précisé que l'extinction des luminaires non LED a permis de réaliser 341.000€ d'économies et qu'en 2024 ce sont 530 points lumineux qui seront changés dans toute la ville. Pour terminer, il est rappelé que l'objectif est de passer l'ensemble des luminaires de la ville en LED (actuellement 37% ont été changés), depuis 2014 la ville a investi 8.2 millions d'euros dans la transition des éclairages publics.

• Consultation publique plan de prévention du bruit dans l'environnement

Dans le cadre de son plan de prévention du bruit dans l'environnement, la ville de Douai doit mettre en place une enquête publique. Cette dernière a débuté le 3 juin et s'achèvera le 31 Août 2024. Il est rappelé que tous les citoyens qui le désire peuvent prendre connaissance du document et faire part de leurs observations. Un registre numérique est accessible via le site de la ville <https://www.douai.fr/nuisances-sonores-consultation> ainsi qu'un registre papier à la direction de la voirie (31 rue Gambetta).

2 RETOUR SUR LES DEMANDES EN COURS

• 2024_CQ3_001 - 2024_CQ3_001 - Opération « trottoir pas crottoir »

L'opération est relancée depuis la mi-mai en centre-ville et sera également déployée dans l'ensemble des 8 quartiers. Concernant le quartier Barlet-centre / Faubourg de Cambrai, plusieurs rues ont été retenues : rue des Dominicains, rue de l'université, rue des minimes, rue de la boucherie, rue des 8 prêtres, rue des Foulons, rue Saint Nicolas, rue Bras et rue de grand bail. Si besoin les membres du conseil de quartier peuvent faire d'autres propositions de rues.

• 2024_CQ3_002 – Aire de camping-car

Le travail mené par le conseil de quartier et la complétude du dossier transmis ont été particulièrement salués. Si aucune décision sur ce sujet n'a été prise pour le moment, une demande d'étude de faisabilité a été faite auprès des services et est actuellement toujours en cours.

- **2024_CQ3_003 – Plantation rue du 4 Septembre**

Une demande a été faite auprès des services pour étudier la possibilité d'une plantation dans les « trous », toutefois il existe un risque que les jeunes arbres souffrent de la concurrence des sujets plus anciens, de plus il ne sera pas possible à terme de reconstituer le linéaire tel qu'il était.

Les membres du conseil de quartier rappellent que leur souhait est de replanter des arbres et non des buissons. La demande est enregistrée comme telle et les services vont intégrer cette demande dans le programme de plantation de la ville.

- **2024_CQ3_004 – Arceaux à vélos rue de la Mairie**

Les arceaux ont été retirés car ils étaient régulièrement abimés par les camions de livraison. Il n'est pas prévu à ce jour de les réinstaller, mais des nouveaux aménagements pour le stationnement des vélos doivent être installés dans le secteur.

Les membres du conseil de quartier regrettent cette décision, en précisant le besoin pour les usagers fréquentant les établissements de la rue de la Mairie de pouvoir « garder un œil » sur leur vélo et ainsi limiter le risque de dégradation, souvent constaté en centre-ville. Le conseil de quartier propose l'organisation d'un diagnostic en marchant en présence des services et de l'association droit de vélo pour essayer de trouver un nouvel emplacement de stationnement vélo dans la rue de la mairie.

- **2024_CQ3_005 – Installation de bennes au point de dépôts sauvages**

A ce jour la ville n'est pas favorable à l'installation de bennes de collecte de déchets au motif que cela entraînerait encore plus de dépôts sur ces zones. Toutefois concernant la propreté, la ville n'est pas inactive. Chaque année, plusieurs centaines de tonnes de déchets sont ramassés, représentant un coût de 400.000€ pour la collectivité. Depuis peu la vidéosurveillance a été renforcée, ce qui a permis de verbaliser des contrevenants notamment sur les sites identifiés par le conseil de quartier.

Le conseil de quartier souhaite que l'on puisse au moins essayer l'installation de bennes sur un des endroits ciblés. Au regard de l'expérience similaire menée à la Résidence Gayant qui a fini par accroître le dépôt de déchet en tout genre, il est réaffirmé que cette proposition ne sera pas mise en place sur le quartier.

Après avoir échangé sur la situation particulière de la place du Dauphin où le syndicat SERGIC ne met pas à disposition de ses locataires des conteneurs, puis celle des commerçants qui ne se dotent pas d'un nombre de bennes suffisant, les membres du conseil de quartier font part de leur regret quant à la décision prise et relèvent la nécessité de mieux informer et communiquer sur les règles de ramassage des sacs ainsi que sur les peines encourues.

Pour conclure il est précisé que la municipalité souhaite avancer sur cette problématique de gestion des déchets. Le recrutement récent d'un nouveau directeur de la propreté va permettre d'aller de l'avant sur ce sujet et les conseils de quartier seront largement sollicités aux réflexions qui seront menées.

- **2024_CQ3_006 – Autocollants « déchet ménager »**

L'imprimerie de la ville ne disposant pas des fournitures nécessaires pour l'impression du visuel transmis par le conseil de quartier, ce dernier a été remanié pour permettre une impression en interne à moindre coût.

Une centaine d'exemplaires a été distribuée aux membres du conseil de quartier qui les apposeront sur les sacs abandonnés qu'ils rencontreront dans les rues, afin de sensibiliser la population sur les règles de collecte. Au besoin de nouveaux exemplaires pourront être imprimés.

- **2024_CQ3_007 – Rencontre avec la police municipale**

Cette demande rentre dans les prérogatives de la police municipale qui a pour mission de créer un lien de proximité avec les habitants. Si les derniers mois n'ont pas permis d'organiser ce temps, une rencontre pourra être prochainement organisée, après les festivités de l'été.

Aujourd'hui le message transmis aux agents de la police municipale est de favoriser les déplacements à pied et à vélo et d'aller à la rencontre des habitants. Le conseil de quartier partage son constat d'une présence policière à pied plus fréquente.

- **2024_CQ3_008 – Problème de nuisance rues des Glacis, C. Dutilleux et du Four à Chaux**

La situation de la rue du four à chaux va être améliorée avec le report de la ligne 2 sur la rue de Paris. Pour les rues des glacis et Dutilleux, il n'y a pas de solution à court terme pour détourner les bus de ces axes. Toutefois une vigilance particulière peut-être apportée pour inscrire ces rues au plan pluriannuel d'investissement de la voirie dans les prochaines années.

Les membres du conseil de quartier, relèvent l'inquiétude de certains riverains de ces rues qui constatent l'apparition de fissures dans leur logement.

- **2024_CQ3_009 – Parvis du « Grand couple heureux »**

Demande en cours de traitement par les services.

- **2024_CQ3_010 – Multiplication des spots wifi gratuits en centre-ville**

Les spots wifi sont aujourd'hui dépassés compte tenu de la facilité d'accès à internet et des nombreuses possibilités de connexion (4G, 5G, wifi gratuit des commerces...), la ville ne développera donc pas le wifi gratuit en centre-ville.

Les membres du conseil de quartier regrettent que cette demande ne puisse pas être réalisée, considérant que cela participerait à l'attractivité de la ville et rendrait service aux Douaisiens et aux touristes. Le conseil de quartier envisage de réinterroger la municipalité sur ce sujet.

- **2024_CQ3_011- Réaffectation du chemin des jardins Descatoires**

Il s'agit ici d'un sujet complexe, actuellement en cours de traitement par les services.

- **2024_CQ3_012 – Installation d'agrès sportifs sénior au parc Bertin**

En 2024, une enveloppe de 100.00€ est dédiée à la réalisation de projets proposés par les conseils de quartier. Une 10^e de projets (dont celui des agrès sportifs au parc Bertin) sont actuellement retenus et en cours d'étude de faisabilité et de chiffrage par les services. Une fois tous les projets budgétés, si l'enveloppe des 100.00€ est dépassée un arbitrage sera effectué par les élus.

Le conseil de quartier réaffirme l'intérêt d'avoir des agrès sportifs pas uniquement pour les aînés mais intergénérationnel adaptés aux adultes et séniors.

- **2024_CQ3_013 – Modification signalisation aire de jeux parc Bertin**

Demande en cours de traitement par les services

- **2024_CQ3_014 – Intégration d'un critère « local poubelle » au permis de louer**

La question a été posée lors de la présentation du permis de louer lors de la séance de la séance du conseil de quartier du 20 février 2024. Le directeur avait alors répondu que le dispositif n'en été qu'à son lancement et qu'il sera nécessaire d'avoir un peu de recul pour voir comment il vit avant d'y apporter des modifications. La proposition est bien prise en compte et pourrait faire éventuellement l'objet d'un article dans le permis de diviser et de louer si les contraintes le permettent.

Depuis son lancement, il y a eu 40 demandes de permis de louer, 10% ont été délivrés sans réserve, 80% délivrés avec réserve et 10% ont été refusés. La mise en place de ce dispositif a permis aux services de la ville de « découvrir » des logements qui n'étaient pas connus.

Suite à l'interrogation d'un membre du conseil de quartier sur l'application du permis de louer aux « Airbnb », il est précisé que ces derniers ne sont pas concernés, le permis ne s'appliquant que pour les logements à usage d'habitation principale.

- **2024_CQ3_015 – Implantation des bancs en ville**

Des diagnostics en marchant doivent être organisés prochainement avec les membres du conseil de quartier et un technicien de la ville.

- **2024_CQ3_016 – Implantation des poubelles en ville**

Des diagnostics en marchant doivent être programmés avec les membres du conseil de quartier pour faire le relevé des poubelles existantes sur le quartier. Ce relevé pourra ensuite être complété par des demandes de suppressions et/ou d'ajout avant transmission aux services.

- **2024_CQ3_017 – Préparation de la fête foraine**

Un diagnostic en marchant doit être prochainement organisé pour anticiper et tenter de trouver conjointement des solutions aux différentes problématiques constatées par le conseil de quartier.

Après la suggestion d'un membre du conseil de quartier d'interroger la population sur le maintien ou non de la foire sur la place du Barlet, le conseil de quartier ne soutient pas cette proposition considérant que la foire est un élément important des fêtes de Gayant et que l'emplacement historique doit être maintenu.

- **2024_CQ3_018 – Plantations place du Barlet**

Une étude de préservation de la végétation existante pourra être menée d'ici la fin du mandat, une étude globale d'aménagement de la place du Barlet peut être envisagé mais dans un délai qui n'est actuellement pas défini.

Le conseil de quartier souhaite faire part de ses propositions d'aménagements en vue de limiter l'effet îlot de chaleur de la place (plantation, enrobé plus clair...). Un document reprenant toutes les suggestions sera constitué par le conseil de quartier et transmis à la ville prochainement.

3 NOUVELLES DEMANDES

- **CQ_2024_001 – Installation de box à vélos en centre-ville**

Portée par 3 conseils de quartier (Carnot-Gare / La Clochette, Barlet-centre / Faubourg de Cambrai et Entre 2 Scarpe) cette demande propose que les habitants puissent se prononcer sur les endroits où installer les box à vélos. Un courrier co-signé par les 3 conseils de quartier a été transmis à la ville.

Par ailleurs le conseil de quartier souhaite porter les demandes suivantes :

- Stationnement et mobilier urbain place du Dauphin
- Harmonisation des terrasses des commerçants
- Demande d'interpellation des commerçants pour rappeler les règles concernant la gestion des déchets par les professionnels.
- Demande d'interpellation de SERGIC concernant la gestion des déchets des bâtiments place du Dauphin.
- Sécurisation du trottoir côté ouest de la place du Barlet.
- Entretien des arbres de l'Avenue du 4 septembre
- Réparation du trottoir devant l'école Sévigné

- Sécurisation du carrefour entre la rue de la Valenciennes et la rue de cuve d'Or.

Des courriers formalisant précisément ces demandes seront transmises prochainement à la ville pour traitement et réponse.

Le conseil de quartier souhaite également obtenir des informations sur les sujets suivants :

- Concernant la place Schuman et l'installation des toilettes publiques, est-il prévu de maintenir les deux prunus et y-a-t-il une restructuration des place de parking qui est prévu ?
- Quelles sont les règles régissant la création de place de parking pour personnes à mobilité réduite et quelle est la démarche à effectuer pour en obtenir une ?
- Où est-ce que les deux roues motorisées peuvent stationner en centre-ville ? Y-a-t-il des places spécifiques ? Est-il autorisé de garer une mobylette sur un arceau à vélo ?
- Sur la place d'armes, il y a quotidiennement des personnes qui proposent des bibles, ont-ils le droit d'occuper l'espace public ?
- Un habitant de la rue de Béthune a constaté qu'une armoire électrique était ouverte, dans ce genre de situation qui faut-il prévenir ?
- Quelles sont les emplacements des prochains aménagements prévus dans la ville pour réguler la vitesse?

Les réponses à ces interrogations feront l'objet d'une information auprès du conseil de quartier au plus tard lors de la prochaine séance.

4 AUTRES SUJETS

• Aménagement du Boulevard Paul Hayez

Les membres du conseil de quartier partagent leur satisfaction des aménagements fait sur le boulevard Hayez qui sécurisent la traversée des piétons mais regrettent de ne pas avoir été informé, ni concerté en amont.

• Contrôle de police proche des établissements de nuit

Un membre du conseil de quartier rapporte le mécontentement de certains propriétaires d'établissement de nuit du centre-ville, qui déplorent les contrôles d'alcoolémie effectués à proximité de leurs établissements. Sur ce sujet il est rappelé le positionnement très clair de la municipalité, elle n'interviendra pas pour limiter ces contrôles au regard de la dangerosité que représente un chauffeur alcoolisé. Il est également rappelé que c'est au commerçant de gérer l'alcoolémie de ses clients. Sur ce sujet le conseil de quartier est en accord avec la municipalité et confirme son souhait de ne pas vouloir porter la demande.

• Inondation avenue de la Résistance

Le conseil de quartier souhaite porter à la connaissance de la ville, que certains riverains de l'avenue de la résistance voient leurs garages situés en sous-sol inondés lors des très fortes pluies.

• Prochaines actions des conseils de quartier

Les membres des conseils de quartier sont informés des prochaines actions menées par les autres conseils de quartier et sont invités à y participer s'ils le souhaitent et à en faire la promotion autour d'eux :

- Collecte citoyenne de déchets organisé par le conseil de quartier de Dorignies, le 15 Juin 2024 de 9H00 à 12H00. Rendez-vous les participants devant l'église Notre-Dame d'Espérance (rue de l'église).

- **Désignation des 2 représentants pour le comité des 8 CQ du samedi 7 septembre**

Pour le prochain comité des 8 conseils de quartier qui se déroulera le samedi 7 septembre de 10H00 à 12H00 à la Maison des Associations Gounod (salle 16), et Maryse sont désignés pour représenter le conseil de quartier.

- **Campagne 2024 de renouvellement partiel des membres des conseils de quartier**

Suite à la démarche de co-construction visant à actualiser la charte des 8 conseils de quartier, il est précisé que cette dernière a été validée lors du conseil municipal du 17 mai 2024. Comme prévu dans l'article 3.2 de la charte des 8 conseils de quartier, il est rappelé qu'un renouvellement partiel des membres sera opéré à l'automne 2024.

Début septembre tous les membres (à l'exception des membres sortants) seront invités à faire part de leur souhait de poursuivre ou non leur engagement afin de déterminer le nombre de place qu'il y aura à pourvoir. Pour ce renouvellement les membres sortant sont : M Pierre DUBEAUX et M Aurélien KLUZIAK. Enfin, il est spécifié que les membres sortants peuvent présenter de nouveau leur candidature lors de la campagne d'appel à candidature qui se déroulera du 15 septembre au 15 Novembre 2024.

Enfin, il est spécifié que la campagne d'appel à candidature se déroulera du 15 septembre au 15 Novembre 2024.

- **Événements à venir**

Pour clore cette séance, il est rappelé que les membres du conseil de quartier sont invités à plusieurs événements dans les jours à venir :

- Vendredi 7 Juin à partir de 18H00, fête des voisins du jardin Des Catoires ;
- Vendredi 7 Juin à 19H00, inauguration de l'urban ressources (171 rue de Bellain) ;
- Samedi 22 Juin à 10H00, inauguration et remise des prix du festival des carrés potagers et fleuris (cours de l'hôtel de ville) ;
- Le 9 juin l'association Bouger votre quartier Barlet-centre Faubourg de Cambrai organise un « vide ta chambre » de 9H00 à 14H00 sur le parking de la place Charles de Gaulle.